Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 22 dhou-elhjja 1440
23 août 2019

N° 83

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **3106**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3106**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3110**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3113**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3115**
Avis aux créanciers..... **3118**
Convocations
Sociétés anonymes **3118**
Sociétés à responsabilité limitée **3120**
Actes Administratifs
Avis au public **3120**
Divers
Avis au public..... **3121**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SNIT CENTRE SOUSSE **3123**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement El Baraka

Catégorie : Groupement d'eau

Objectif : protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et l'entretien.

Siège : délégation sidi aich : Gafsa

Reçu du dépôt : N°345 du 11 juillet 2019

Comité :

Président : Mr Ahmed Huichi

Trésorier : Mr Brahim Hamamed

Membre: Mr Mohamed el khames Dhbabniya

2019D00083SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

Augmentation de Capital

Notice destinée à l'information du public

Conformément aux dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Dénomination Sociale : CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA SA.

Forme juridique : Société Anonyme.

Siège Social : Zone industrielle Borj-Cedria B.P 912, 2050 Hammam Lif.

Objet social : la fabrication des ressorts à lames.

Capital social : 40.000.000 dinars en cours d'augmentation à 55.000.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Matricule fiscal : 12628 X.

Dépôt légal : une copie du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/05/2019 enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt le 07/05/2019 sous le n°19500841, quittance n°M018629 a été déposée au registre national des entreprises le 15/08/2019 sous le n° AC021442019 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'augmentation : l'assemblée Générale de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 15.000.000 dinars pour le porter de 40.000.000 dinars à 55.000.000 dinars par l'émission de 1.500.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune, à souscrire par trois (03) souscripteurs et à libérer intégralement en numéraire à la souscription.

Banque dépositaire : Les fonds provenant de la souscription sont versés au compte indisponible n°01001020119201953088 ouvert auprès de la Banque l'Arab Tunisien Bank « ATB », agence centrale sise à 9 rue Hédi Nouira 1001 Tunis.

Délai de souscription : 30 jours à partir la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de la clôture anticipée en cas de la souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2019R02013SANB2

---

société «les grands silos du cap bon «GSCB» »

Société Anonyme

Siège Social: zone industrielle, Soliman -8020 identifiant unique RNE : 1305290 A

1/ En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 26/06/2019, enregistré à la recette des finances de Soliman le 22/07/2019 sous le n° 19701466 Quittance n°038011; il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2018 et l'affectation des résultats

- La nomination de : Monsieur Kamel Belkhiria et des sociétés « MEDIGRAIN», «GMCB » et « MCSR » en qualité d'administrateurs pour un mandat qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

- La nomination de Monsieur Ammar Amri, en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de Trois (03) ans (2019,2020 et 2021) qui expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021 .

2/ En vertu du procès verbal du conseil d'administration de la société en date du 26/06/2019, enregistré à la recette des finances de Soliman le 22/07/2019 sous le n° 19701468, Quittance n°038040; Il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Kamel Belkhiria comme président du conseil d'administration de la société pour la durée de son mandat d'administrateur

- La nomination de Monsieur Abdelhamid Omrane comme directeur général de la société pour un mandat qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Deux exemplaires desdits procès verbaux et des documents y afférents ont été déposés au registre national des entreprises à le 05/08/2019.

2019R02014SANB2

ARAB TUNISIAN BANK

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 DT

Ayant son siège social à Tunis 9, rue Hédi Nouira

Identifiant unique : 0014161 Q

Matricule fiscal : 14161Q/P/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion n° 160 du conseil d'administration de l'Arab Tunisian Bank, tenu le 1er Juin 2019 et enregistré à la recette des finances avenue de la gare – Tunis le 26 Juin 2019 quittance n° M046426 - enregistrement n°19704131 déposé

au registre national des entreprises le 21 août 2019 sous le n° 201940849 il a été décidé ce qui sui: suite à la vacance du poste du directeur général de la banque par la démission de Monsieur Mohamed Ferid ben Tanfous le conseil d'administration a décidé de désigner Monsieur Abdelwahed Gouider directeur général par délégation et ce à compter du 1er juin 2019 jusqu'au 31 juillet 2019. Cette nomination prend fin dès la prise de fonction de Monsieur Ahmed Rjiba en tant que directeur général de l' Arab Tunisian Bank.

2019R02052SANB2

ARAB TUNISIEN BANK

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 DT

Ayant son siège social à Tunis 9, rue Hédi Nouira

Identifiant unique : 0014161Q

Matricule fiscal : 14161Q/P/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion n° 159 du conseil d'administration de l' Arab Tunisien Bank, tenue le 29 Mai 2019 et enregistré à la recette des finances avenue de la gare -Tunis le 08 Juillet 2019 quittance n° M049063 - enregistrement n° 1970440 déposé au registre national des entreprises le 21 août 2019 sous le n° 201940849 il a été décidé ce qui suit :

- L'acceptation de la démission de Monsieur Mohamed Ferid ben Tanfous, directeur général de l' Arab Tunisien Bank, à compter du 1er juin 2019;

- La nomination de Monsieur Ahmed Rjiba en tant que directeur général de l' Arab Tunisien Bank, pour une durée de 03 ans renouvelables, et ce à compter du 1er Juillet 2019 au 30 Juin 2022

2019R02053SANB2

Les ateliers Mécaniques industriels

Société Anonyme au capital de 6 100 000 dinars

Siège social : Z.I Oued Chaabouni

Route de l'aéroport km 4 Sfax

Immatriculée au RC de Sfax sous le N° B111551996

M.F : 0011546R

1°) Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration :

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 18 juin 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax n° quittance M003373 n° d'enregistrement 19803117 en date du 21 Juin 2019 et dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 22/07/2016 dossier n° 201935162, il a été décidé de renouveler les mandats de Mrs :

- Samira Kharrat Abid

- Mohamed Aziz Mebarek représentant permanent de la société «TUNINVEST SICAR»

- Adel Abid

- Amine Abid

- Omar Abid

- Leila Abid Hachicha

En qualité d'administrateurs de la société pour une durée de trois ans 2019, 2020 et 2021 et prendra fin à l'issu de la réunion de l'assemblée ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

2°) Renouvellement du mandat du PDG et des deux DGA :

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 18 juin 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax numéro quittance M003377 numéro enregistrement 19803120 à la date du 21 juin 2019 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 22/07/2019 dossier n° 201935162, il a été décidé ce qui suit:

-Renouveler le mandat du président-directeur général Mme Samira Kharrat Abid pour la durée de son mandat d'administrateur.

- Renouveler le mandat des directeurs généraux adjoints Mr Amine Abid et Mme Leila Abid Hachicha pour la durée de leurs mandats d'administrateurs.

2019X01077SANB2

Société école supérieure privée d'ingénieurs de Monastir ESPRIM'S -SA

M.F :1346075 W/A/M 000

RC : B1579442014

CNSS : 535686-52

Suivant PV de la réunion du conseil d'administration en date du 17-12-2018 enregistré à la recette des finances du Monastir le 08-01-2019 sous le n°19800130 quittance n°M001353 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance du Monastir le 31/05/2019. Il a été décidé ce qui suit :

- Suivie des recommandations de la dernière réunion du conseil d'administration.

- L'examen et la satisfaction concernant la situation financière provisoire de la société arrêtée au 30-11-2018.

- La décision d'augmenter le salaire net mensuelle de Monsieur le président directeur général d'un montant de mille (1000) dinars à partir de mois de janvier 2019.

- Points divers.

2019P00319SANB2

Société école supérieure privée d'ingénieurs de Monastir ESPRIM'S - SA

M.F :1346075 W/A/M 000

RC: B1579442014

CNSS:535686-52

Suivant PV de la réunion du conseil d'administration en date du 01-03-2019 enregistré à la recette des finances du Monastir le 15-04-2019

sous le n° 19801939 quittance n°M029066 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance du Monastir le 31/05/2019 Il a été décidé ce qui suit :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

- La mise des états financiers de l'exercice 2018 à la disposition de Commissaire aux comptes.

- Appel aux actionnaires pour la libération d'une tranche de capital pour un montant de 200 000 d pour que le capital libéré passe de 800.000 d à 1.000.000 dinars.

- La fixation de la date de 10-04-2019 comme date de déroulement de l'A.G.O et d'une assemblée générale extraordinaire et la fixation de leurs ordres de Jours.

·Points divers.

2019P00320SANB2

Société école supérieure privée d'ingénieurs de Monastir ESPRIM'S -SA

M.F :1346075 W/A/M 000

RC: B1579442014

CNSS:535686-52

Suivant P.V de l'AGO en date du 10-04-2019 enregistré à la recette des finances du Monastir le 15-04-2019 sous le n°19801941 Quittance n°M029084 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance du Monastir le 31/05/2019 il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- L'affectation des résultats de l'exercice 2018 et distribution du bénéfice dégagé.

- L'attribution d'un quitus définitif et sans aucune réserve aux administrateurs de la société au titre de leur gestion du dit exercice.

- Points divers.

2019P00321SANB2

Société école supérieure privée d'ingénieurs de Monastir ESPRIM'S .. SA

M.F :1346075 W/A/M 000

RC: B1579442014

CNSS:535686·52

Suivant P.V de l'AGEO en date du 10-04-2019 enregistré à la recette des finances du Monastir le 10-06-2019 sous le n°19502990 et 19803018 au 19803019 quittance N°M041510 et quittance n°M041723 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance du Monastir le 21/06/2019 a été décidé ce qui suit :

-La réduction du capital de 2.000.000 dinars à 1.000.000 dinars.

- L'augmentation du capital de 1.000.000 dinars à 2.000.000 dinars et la souscription et la libération de 30% dudit augmentation.

- Points diverses.

2019P00322SANB2

Société école supérieure privée d'ingénieurs de Monastir

ESPRIM'S -SA

M.F/1346075 W/A/M 000

RC: B1579442014

CNSS:535686 - 52

Suivant P.V de en date du 31-05-2019 enregistré à la recette des finances du Monastir le 14-06-2019 sous le N°19803136 quittance N°M042797 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance du Monastir le 21/06/2019 il a été décidé ce qui suit:

Il a été constaté et confirmer La libération du capital d'un montant des 200 000 Dinars pour que le capital totalement libéré passe de 800.000 dinars à 1.000.000 d.

Et Suivant P.V de en date du 12-06-2019 enregistré à la recette des finances du Monastir le 14-06-2019 sous le n°19803137 quittance n°M042805 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance du MONASTIR le 21/06/2019 il a été décidé ce qui suit:

Il a été constaté et confirmer La libération du capital d'un montant des 300 000 Dinars suite à l'augmentation du capital. De la société décidé l'hors du P.V de l'AGEO en date du 10-04-2019 ainsi le capital totalement libéré passe de 1000.000 dinars à 1.300.000 dinars.

2019P00323SANB2

Société MY WAY

3 étage appt 4 les Berges du Lac Tunis

MF : 644547L/A/M/000

Selon procès-verbal en date du 5/8/2019 enregistré à la recette des finances les Berges du Lac sous le n°19705588, quittance n°M080893 en date du 7/8/2019, pour la société anonyme sis à 3 résidence El Jaouhara 4ème étage berges du lac Tunis, capital social 435.430Dt, son Matricule Fiscal 644547L/A/M/000, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises en date du 14/08/2019, a été décidé : la nomination de Mr Hassen Chalouat Président directeur général de la société pour une période de six ans à compter de l'année 2015 avec tous pouvoirs.

2019402855SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Mise à jour des statuts

Société NEW STORES

Société à responsabilité limitée

Capital : 16000 Dinars

Siège social : 02 Rue Canada Tunis 1002

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 01 juin 2019, enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 18 juin 2019 sous le numéro 19802635 quittance numéro M060560.

Dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 20 juin 2019 sous le n°201929392, il a été décidé de ce qui suit :

- Nomination de Monsieur Safouane Arbi Hatira en qualité de gérant de la Société New Stores.

- Mise à jour des statuts de la Société suivant nécessité et codes des Sociétés commerciales et adoption des nouveaux statuts.

2019T01226SRLB2

Changement de siège social

Sté PROSID-SUD

Siège social : 49 rue Arrouj immeuble Ketata 3000 Sfax

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 juin 2018 enregistré à la recette des finances de Sfax le 26 juin 2019 n° de quittance M003490, n° d'enregistrement 19803225 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 11/7/2019 sous le n°201933576.

L'assemblée générale extraordinaire de la société PROSID-SUD a décidé de changer le siège social de la société du 49 rue Arrouj immeuble Ketata 3000 Sfax au route de Gabès km 6 3012 Sfax Sud Sfax.

2019X01064SRLB2

SKH

SARL, au capital de : 853 550 DT

Siège social : Avenue El Ward, Ecole de l'Elite - 8030 Grombalia

MF : 0756787X AM 000

RC : B116112001

CNSS : 260124-67

Du PV de l'AGO du 22/11/2018, enregistré à la recette des finances Avenue de la Paix - Grombalia le 4/12/2018 sous le n°18703377, quittance n°M084314, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia en date du 19/12/2018 sous le n°201860407, il appert ce qui suit :

- Approbation des EF et du RG 2017 ainsi que des opérations relevant de l'article 115 du CSC, affectation du résultat y afférent et quitus au gérant pour sa gestion de l'exercice en question ;

- Nomination de Mr Fayçal Bouderbela, Expert Comptable membre de l'OECT, en tant que commissaire aux comptes au titre des trois exercices sociaux 2018 - 2020.

2019N00506SRLB2

Société «SOLAGRI»

SARL au capital de 750 000 dinars

67, Rue Alain Savary - Cité Jardin 2 - Bâtiment A - 4ème Etage - Tunis

MF : 1466314J/A/M/000

CNSS : 574593-62

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 19/6/2019 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - Tunis, le 27/6/2019 sous le n°19803784 Q 64488, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018, quitus à la gérance et l'affectation des résultats du dit exercice.

- Renouvellement du mandat du Gérant Monsieur Akil Fersi jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

- Renouvellement du mandat de la Société «Abdennadher & Khedhira» en qualité de commissaire aux comptes de la société et ce pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Un exemplaire du procès verbal ci-dessus indiqué ainsi que les documents y afférents ont été déposés au registre national des entreprises à Tunis le 9/8/2019 sous le n°201939316.

2019402859SRLB2

Changement de siège social

Sté «IRTIHAL» EDITION ET DIFFUSION

SARL Capital social : 10.000 Dinars

MF : 1237143/H

Suivant acte S.S.P en date du 15 juin 2019 enregistré à la recette de des finances Rue Ghandi Tunis le 21/06/2019 sous n° 18822775 quittance n°M070549, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises Tunis sous le n°201934707 date du 18 juillet 2019. il a été convenue ce qui suit :

- Transfert du siège social du n°67 rue Om Kalthoum Tunis à avenue de le République résidence Ayoub Apt n°10 H.Lif.

- Renouvellement du mandat du gérant Mr Mohamed Bahloul Zammouri pour une période de trois ans renouvelables en lui accordant les pouvoirs le plus étendus.

2019402860SRLB2

Réalisation de l'augmentation du capital social

Société le Progrès du Commerce

SARL au capital de 50.000,000 DT

Siège social : Centre Dorra Bloc a Manar 3 El Menzah 2092 Tunis

RC : N°B136551998

MF : 0610224/K

Suivant les actes S.S.P enregistre à la recette des finances El Menzeh 9 le 24/01/2019 sous n° d'enregistrement 19700290, quittance M6133, (rectification de la publication au JORT n°7 du 15/01/2019), ci-après indiqués, il a été réalisée l'augmentation du capital social de la société de 50.000,000 DT à 61.770.000,000 DT soit une augmentation souscrite et libérée intégralement par apports en nature évalués pour un montant de 61.720.000,000 DT et l'émission de 6.172.000 parts sociales nouvelles de dix (10) Dinars chacune souscrites en application des dispositions des articles 100 et 135 du Code des Sociétés Commerciales.

A ce titre il a été déposé au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis (Registre de Commerce) deux copies des actes ci-après suivant reçu de dépôt n°2019476 en date du 24 Janvier 2019.

1. Procès verbal de la première assemblée générale extraordinaire en date 9 novembre 2018 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 en date du 27 décembre 2018 Reçu n°82707 n° d'enregistrement 18504578.

2. Copie du rapport de Monsieur le Commissaire aux Apports en date du 13 novembre 2018 enregistré à la même recette en date du 27 décembre 2018 Reçu n°82709, n° d'enregistrement 18804580.

3. Procès-verbal de la deuxième assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2018 enregistré à la même recette en date du 27 décembre 2018 Reçu n°82708 n° d'enregistrement 18804579.

Suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrite et libérée intégralement par apports en nature, l'assemblée générale extraordinaire sus indiquée a décidé de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux montants des apports et au capital social, tels qu'enregistrés en date du 22 septembre 2016 Reçu n°72384, n° d'enregistrement 16805057.

2019402865SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14/8/2019 enregistré à la recette des finances Avenue Salem Grombalia Nabeul le 14/8/2019 reçu n°M064267 n° d'enregistrement 19202071, Madame Amel Bent Ali Mahjoub (C.I.N n°01681844) a vendu la totalité du fonds de commerce à madame Amal Al Fazeni (C.I.N n° 09857915) exploité au commerce des ustensiles ménagers et d'autres échanges personnalisés en détail et la vente de cadeaux sise Avenue Nasser Grombalia.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds de commerce sise Avenue Nasser Grombalia Nabeul dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 16/8/2019.

2019T01224FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

En vertu de l'acte sous sein privé authentifié à la commune de Dahmani le 16/5/2019 enregistré à la recette des finances du Dahmani le 16/5/2019 sous n°192000310 quittance M009981, Mme Yathreb Methani vend à Rachida Arar la totalité du fonds de commerce pour exercer l'activité de commerce avec tous ses types exploité dans le local sis avenue du Président n°66 Dahmani.

Les objections seront acceptées au local du fonds de commerce indiqué ci-dessus dans un délai de 20 jours de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne JORT.

Dont sa teneur est publié dans le journal quotidien Echourouk en date du 18 juillet 2019 n°10224 page 25.

2019T01228FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

Par Acte rédigé en date du 8 août 2019 et enregistré à la recette des finances "cité Ettadhamen" le 14 août 2019 sous le n° 19202941.

Mr Youssef ben mohamed ben Ammar Mbarek a Vendu la titalité du fonds de commerce (café 1ére catégorie) exercé au lacal sis rue El Djem cité El bassatine Mnihla Ariana 2094 à un prix de (40.000,000) à Mme Imen bent Abdelatif ben Hammouda el Bouhali

Toute opposition doit être déposée dans le délai de 20 jours à partir de la publication auprès du cabinet de Maître Hakimi Med Fadhel Avocat sis 18 rue Ibn Khaldoun Tunis.

2019T01229FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances slimene le 19/07/2019 sous le n° 01457 quittance n° M037946. M HATEM BN MUSTAFA SALLEMI a vendu à M NADER BILEL BN SADEK BN YOUNES la totalité du fonds de commerce pour ventes des fruits secs et des produits alimentaires sis rue république slimane. Toute oppositions doit être déposée à l'adresse du fonds de commerce sis rue république slimane dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.Singné publie au journal Al quotidien et Al Chorouk le 25 juillet 2019.

2019R02012FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation dressé par devant notaires sis à M'Saken : Moncef Bouhlel et Jamila Jlassia en date du 29 Juillet 2019 et enregistré à la recette des finances de M'Saken, quittance n° MO85087, Monsieur Ali ben Ahmed Layouni, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte nationale d'identité n° 02916878 a donné à son fils Mohamed Fethi ben Ali Layouni de nationalité tunisienne, titulaire de la carte nationale d'identité n° 02948810 la totalité du fonds de commerce qui consiste en une station de service (vente d'hydrocarbures, lavage automobile et vente des différents types d'huile moteur), ce fonds de commerce est exploité sur le bien immeuble objet du titre foncier n° 55846 Sousse sis à Messadine, délégation de M'Saken, et ce pou tout ses éléments matériels et moraux par un montant s'élevant à cent mile dinars (100.000d000).

Les oppositions seront acceptées auprès du donataire qui a élu domicile la même adresse du local objet de cette donation dans un délai qui ne doit pas dépasser vingt jours à compter de la date de l'émission de cet avis au journal officiel de la république Tunisienne. Il faut noter qu'une annonce a été publiée au journal quotidien «le quotidien» en date du 20 août 2019. IP 219/10467.

2019S00972FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 7/6/2019, enregistré à la R.F Dair El Wafa Sfax le 10/6/2019 quittance n°M064262 enregistrement n°19202726, Monsieur Sofien Abd Elkefi titulaire du CIN n°08846457 sise Rue Majida Boulila immeuble dair el wafa Sfax - a vendu à Monsieur Omar el Fahri titulaire du CIN n°08822092 sis à 81 rue ribat Sfax le Fonds de commerce sis à immeuble Dair el Wafa Sfax.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix de la vente durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à Monsieur Sofien abd elkefi domicile élue au fonds de commerce sise à Rue Majida Boulila immeuble dair el wafa Sfax sud où est déposée une copie légale du contrat de vente. Cet extrait est publié aux quotidien Essabeh n°22492 et le temps n°14.801 du 14/8/2019.

2019X01062FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce daté du 08/08/2019 et enregistré à la recette des finances Abou Al Kacem Chebbi -Sfax en date le 15/08/2019 quittance N° M105525 N° d'enregistrement 19202423 Monsieur Nouri Ben Nouri Ben Hssan Smaoui CIN N°01296521 demeurant à l'avenue Bourguiba, rue Al Bassatine N°29 El Ain Sfax a vendu toute la totalité du fonds de commerce d'un magasin de prêt-à-porter sis à Immeuble Intilaka 1 Magasin N°55 Sfaxa Madame Sarra Bent Mohamed Ben Mohamed Maalej CIN n° 01157376 demeurant à la route Manzelchaker Km 1.5 Sfax.

les oppositions seront présenter au bureau du maître Sabeur Zghal avocat à Sfax cis à immeuble intilaka A3 -1ére étage dans un délai de vingt jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT

2019X01076FCCC2

Participation avec fonds de commerce

Mr Nabil Ben Brahim, CIN n°05560676 et I. Unique n°0944891V et le propriétaire du fonds de commerce du local sis Rue Farhat Hached 4070 M'Saken, avise qu'il participe par son fonds de commerce à la société «Optic Nabil Ben Brahim et Cie» MF : 1632579N, évalué à un montant de 103.500 Dinars selon rapport de l'expert Mohamed Salah Graiet en date du 31/7/2019, mentionné au statut de la société en date du 4/7/2019 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 01/8/2019 sous n°19502500 Quittance n°M002803. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 16/8/2019.

2019A00235FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 05/06/2012, enregistré à la recette des finances Avenue 3 septembre 1934 à Sousse, sous le numéro de quittance MO27246 enregistrement 12201445, Madame Monia Ben Fradj ép, Habib Bouaziz CIN 05518574 dont registre de commerce N°A091170042011 demeurant à n04 Avenue 5146 Cité Erriadh Sousse a vendu à Monsieur Hédi Msakni CIN 02964235 tout le fonds de commerce (Station lavage Auto) sis route Mourreddine Sousse. Les oppositions se font à la main de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié au quotidien «El chourouk » et « Le quotidien» du 20/08/2019.

2019A00237FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous privé en date du 5/8/2019 enregistré à la recette des finances Boussalem le 8/8/2019 quittance n°M037730 sous l'enregistrement n°19201228. Rédigé par maître Akrem Barouni à 94, Rue Mohamed V Tunis.

Mme Meriem Barhoumi CIN n°08708533 à Tunis le 15/9/2016 a vendu à Mme Jalila Bouslimi CIN n° 01708534 à Tunis le 8/5/2006 le fonds de commerce situé à la rue 20 Mars Boussalem.

Les oppositions seront reçues entre les mains du maître Akrem Barouni à 94, Rue Mohamed V Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 15/8/2019.

2019C00076FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé avec signature légalisée le 26/07/2019 et enregistré à la recette des finances Medenine le 29/07/2019 sous n° 19202749 reçu n° M078142 Mr Ali ben belgacem Krimi CIN 05069562 habite à la route Gabès Medenine a vendu à Mr Houcine ben elhedi Hajaji CIN 08620326 habite au cité Etatawar medenine la totalité du fonds de commerce N°68 destiné à la réparation et vente de bijoux situé au souk medenine

Les oppositions doivent être présentées devant Maître khalifa Hadded 65 Avenue Habib Bourguiba Mednine dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la république Tunisienne.

Le présent avis a paru le 01/08/2019 sur le journal Echourouk.

2019M00308FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente du 29 -04-2019 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 30-07-2019 sous quittance numéro M072534 enregistrement numéro 19201757, Monsieur Mohamed ben Ali ben Mohamed Lihiwel titulaire de la CIN numéro 00200744 a vendu à Madame Abir bent Mohamed mcharek ; titulaire de la CIN numéro 0910343447, tous le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels nommé « café Saada » ; situé à la rue Mohamed Ali à Zarzis .

Les oppositions seront reçues a l'adresse du fonds mentionné dans un délais de 20 jours a partir de la date d'apparition au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal « chourouk» du mercredi 21 août 2019.

2019M00315FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP signé le 05/08/2019 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 05/08/2019 quittance n° MO70719 Mme Rabia b. Med Selmen CIN n° 063502160 a vendu la totalité du fonds de commerce non encore

enregistré sis à la rue Med Kdidi Nabeul à Mr. Sami Abderrahmen b. Abderrahmen Benslimen CIN n° 06399725.

Les oppositions "doivent être présentées entre les mains de la venderesse a son domicile élu rue Allala Fessi Dar, chaaban El Fehri Nabeul dans un délai ne dépassant pas les vingt jours qui suivant la date de la publication au JORT.

2019N00507FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date de 13/12/2016, enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 25/01/2017 sous le n°17200177 quittance n°M005934. Madame Syrine Bent Ridha Ben Mohamed Bejaoui titulaire de la CIN n°08918680 demeurant à Cité Hassan Nouri Bizerte a vendu à madame Soumaya Bent Ali Ben Hassine Ferchichi titulaire de la CIN n°08383977 demeurant à Impasse Rabaa Jadid n°34 Bizerte la totalité du fonds de commerce sise à la rue l'Indépendance 7050 Menzel Bourguiba Opticien vente lunettes optiques et accessoires avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée à journal le Quotidien et Chourouk le 17/8/2019.

2019W00246FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré à la recette des finances de Monastir le 16/08/2019 sous le numéro 19204402 quittance Mo54421, kamel Issi C I N 04139808 a vendu à Linda Abbes CIN 06831505 tout le fonds de commerce vente des produits alimentaires sis au appartement numéro 04 R6 Monastir.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat maître Ali Abbes demeurant rue de la république immeuble baraka 02 Monastir et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette vente a été publiée au journal el chourouk le 18/08/2019.

2019P00317FCCC2

Avis

Par le contrat signé le 5/8/2019 enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 5/8/2019 reçu n°M077372 numéro d'enregistrement sous le 19205430 est vendu par Nidal Hamdi ; Awatif Hamdi et Hadil Hamdi à Sabah Bouzidi l'ensemble du fonds de commerce à Rue Garit Hadid Sidi Bousid avec toutes ses composantes.

Les oppositions sont reçues auprès de l'acheteur à son domicile rue Albarid Sidi Bouzid dans un délai de 20 jours. Est publié au journal Alchourouk n°10247 le 10/8/2019 et sous le n° IP 119/2830.

2019Y00057FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/7/2019, enregistré à la recette des finances de Tajerouine le 19/7/2019 sous le n°19200533, quittance n°M017920, Mr. Abdelatif Aissaoui demeurant à la cité 7 novembre Tajerouine Le Kef; a vendu à Mme. Amel Hancha demeurant au 7 rue El Ghazali El Menzah 5 Ariana, un fonds de commerce exploité comme pharmacie de jour au local sis à l'avenue Habib Bourguiba Tajerouine Le Kef (identifiant unique au registre national des entreprises 0132731M). Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T. auprès de l'acheteuse Mme. Amel Hancha au cabinet de son avocat Me. Sofiane Ben Chaabane sis au 13 avenue Slimène Ben Slimène, 2ème étage, El Manar 2 Tunis. Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» et au journal «Le Quotidien» du 17/8/2019.

2019402856FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous sein privé, enregistré à la recette des finances Ariana le 15/8/2019 quittance MO83362, enregistrement 1902932 la société GOLD GYM (SUARL) Matriculé au registre national des entreprise sous le n°B317142013 et au bureau de contrôle des impôts (Matricule fiscal) n°1281897 XPM 000 vend la totalité du fonds de commerce avec ces éléments morales et matériel (corporels et incorporels) de la salle de sport et de fitness sise au 24 Rue El Jawhara Enkilet Ariana à la société MOVE TO LIVE RC : B03123472017/ MF : 1518748W, toute opposition doit être déposé au siège social de la société MOVE TO LIVE sise au 13 rue Farhat Hached Ariana dans les délais de 20 jours à partir de la date d'inscription au J.O.R.T et la parution aux journal quotidien (arabe / français) du 20/8/2019.

2019402864FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Chtioui Naila avocat demeurant à 55, av Indépendance Saidia Bardo Tunis, enregistré à la Recette des Finances d'El Menzeh VI le 15/8/2019 sous le numéro 19204799 quittance n°115830.

Madame Hanen Bent Elmoncef Ben Zekri a vendu la totalité du fonds de commerce à usage Jardin d'enfants et crèches avec tous les éléments matériels et moraux situé à 02, Rue Elarif Triki El Menzeh VI Ariana, à Madame Saïda Elaouini, Madame Salma Elaouini et Madame Monia Elaouini,

Les oppositions doivent parvenir au bureau du maître Chtioui Naila dans les 20 jours qui suivront la publication au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal La presse en date du 20/8/2019.

2019402866FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances Fouchana le 31/7/2019 n° d'enregistrement 19303143 et quittance n°M065697 Mme Habiba Amdouni, demeurant à rue Ibn Rochd Bhar Lazrek Marsa Gharbia; a loué pour Mr Mouhamed Krimi un fonds de commerce exploité au local lot n°A1 - 15 zone industrielle Mghira 3 Fouchana avec l'ensemble des éléments corporels et incorporels pour activité cafeteria et fast-food; et ce pour année non renouvelable sauf par écrit du 1/5/2019 jusqu'à 30/4/2020.

Durant la location du fonds de commerce; le gérant est le seul responsable de tout actes, créances, taxes et autres et toutes charges sur ce fonds.

2019T01227FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Association des cultures et loisirs de l'Office de l'Elevage et des Pâturages

Catégorie : Culture artistique

Siège social : 6 Rue des pommes Borj Baccouche Ariana 2080

Objectifs : - L'assistance à la présentation des services à vocation sociale et la contribution à la fourniture des dons.

- L'organisation des manifestations culturels et des loisirs au profit des adhérents et leurs familles.

- Coopération avec des associations similaires.

Président : Boukataya Anouar

Vice Président : Rahli Helmi

Trésorier : Dhifaoui Jalel

Secrétaire Général : Ben Abdelkrim Aida.

2019R01999APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Sidi Bou Said Aqua Walking

Siège : 02 Rue la carroubgier la Marsa

Les objectifs : Encadrer les Jeunes et solliciter leurs capacités physiques et morales

Les membres :

Président : Nour Hamza

Vice président : Hala Lazzem

Trésorière : Najat Ben Ismail

Secrétaire générale : Souad Fghaier.

2019R02000APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association d'action et de développement de l'école primaire cité El Waha

Locale : Ecole primaire cité El Waha Agba 2018. Hrayria Tunis

Objectif : Développement de l'établissement d'enseignement

Membres :

Marouani Med président de l'association

Med Faouzi Lahbidi : Trésorier

Leila Weslati : Secrétaire générale.

2019R02007APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Jasmin de natation Sidi Bouzid

Siège social : La piscine municipale de Sidi Bouzid

Objectifs : Diffuser le sport de la natation à Sidi Bouzid et encadrer la jeunesse

Les Membres :

Président : Ines Rabhi

Secrétaire général : Ons Rabhi

Trésorier : Ezedin Rabhi

2019R02015APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Tunisian English Association for Social Culture Tourism and Education "So CuTE"

Objet : Culturelle et artistique

But : Encadrer les jeunes à pratiquer la langue anglaise et les activités culturelles et touristiques

Siège : N°5 rue Habib Shemsi 4011 Hammam Sousse

Déclaration et date du dépôt : N°RR260762637TN du 22/7/2019

Président : Ben Henia Raoudha ép. Hassayoune

Secrétaire général : Hazem Lassoued

Trésorier : Skander Chemkhi.

2019S00958APSF1

"Syndicat des copropriétaires du complexe immobilier TOUTA CENTRE sis route Gabes Km 7 – Sfax"

En vertu du PV de l'AGC du complexe immobilier TOUTA CENTRE, du 15 juillet 2019, enregistré à la recette des finances le 26 Juillet 2019, sous le n°19804074 - quittance M004380, le syndicat des copropriétaires du complexe immobilier TOUTA CENTRE est constitué, sis en route de Gabes km 7 - Sfax.

Et en vertu de ladite PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Gouiaa Mohamed, gérant de la société la confiance immobilière : Président du syndicat

- Mr Trabelsi Slim : membre

Le syndicat des copropriétaires du complexe immobilier TOUTA CENTRE entame ses travaux officiellement le 01 août 2019».

2019X01070APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Hmicale des Agents de commune Essaida

Sujet : Social, culturel, sportif

Objet : 1 - faire des liens entre les employés.

2- Organiser des activités culturelles et sportives au profit des adhérents.

3- Fournir une assistance sociale lors d'événements spéciaux.

4- Honorer certaines participants et leurs enfants lors d'occasions spéciales

Adresse : commune Essaida 9115 sidi bouzid

Comité :

Président : Missaoui Hamza

Secrétaire général : Dhiabi Houda

2019X01078APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat N°34239 en date du 19/04/2019 établi par le maître Smida Mokhtar huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 12/04/2019 sous n°RR241226004TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusée de réception en date du 12/07/2019 ; une association de nature culturelle a été constitué:

Nom de l'association : Association amis de la bibliothèque de Tataouine

Adresse : bibliothèque Régional Tataouine

Objectif :

- Sensibilisation de l'importance de livre et de la lecture dans la scène culturelle de la région.

- Encourager la lecture en organisant des séminaires et des rassemblements nationaux.

Président : bouderbala Ali

Secrétaire général : triki yamna

Secrétaire général adjoint : benjaber Safa

Trésorier : Harrouchi fatma

Trésorier adjoint : Idoudi Fethia

Membre :Tounekti Ayoub

2019M00311APSF1

Constitution d'association

Nom de l'association : Association culturelle de théâtre et des arts de Gabès.

Adresse : Bibliothèque régionale, avenue Taieb Elmhiri Gabès.

Objectifs :

1) Contribuer à l'évolution et à l'enrichissement de l'activité théâtrale et artistique chez les jeunes et les adultes.

2) Encourager la réalisation de travaux de théâtre et d'arts distingués.

3) Encourager l'organisation d'évènements et festivals qui s'intéressent au théâtre et aux arts; et en participer.

Comité Administratif :

- Mohamed Najib Abderrahim : Président

- Slaheddin Guefrech : Secrétaire général

- Abdelmajid ben Abdallah : Trésorier

2019Z00152APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Ornithologique de Bizerte

Lieu : 45 Rue de Belgique Bizerte

Buts :

- protéger et améliorer les races d'oiseaux d'élevage.

- la formation et l'encadrement des passionnés de l'élevage d'oiseaux

Membres :

- le président : Saffer Mohamed

- Le vice Président : Béjaoui Fourat

- Le secrétaire général : Sanhaji Naoufel

- Le secrétaire général adjoint : Miaoui Sofiene

- Le trésorier : Yacoubi Mohamed

- Le trésorier Adjoint : Marnissi Ramzi.

2019W00245APSF1

Constitution d'un Syndicat

En vertu du statut en date du 9 septembre 2018 inscrit à la recette des finances sise à Monastir en date de 11 juillet 2019 sous le n°M048327

Qui a été motionné à la municipalité de Monastir en date du 19 juillet 2019 sous le n°3743. Le syndicat des propriétaires de l'immeuble de Jasmine situé à Fréna, Monastir a été constitué :

Mr Samir Haraket a été élu président dudit syndicat

Mr Malik Tahri a été nommé en qualité de secrétaire générale tandis que Mr Anoir aoud en qualité de trésorier de syndicat.

2019P00316APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale des fonctionnaires et des ouvriers de la CRDA Bizerte

Siège social : CRDA Bizerte

Adresse : Avenue Hassen Nouri 7000 Bizerte

Objet : S'occuper des affaires sociales et solidaires du personnel

Président : Inji Doggui Hnini

Secrétaire général : Ali Hmari

Trésorier : Hichem Miaoui

Nombre des membres : 11 membres.

2019402858APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Montasri Sadok

Tel: 92351258

Boulevard Yasser Arafat Imm Jaim Sahloul Sousse

MF : 1529126/E

Partie poursuivante: Héritiers Abdessattar Gharsallah à savoir : Sa veuve Hend ben Ahmed Jmil, ses enfants majeurs Mohamed Aymen, Imen, Khouloud Mohamed Amor et Mohamed Ridha ainsi que sa mère Chadleya, en tant que créanciers.

Partie saisie; Héritiers Mohamed Ali Sghaier à savoir : 1/- Sa veuve Fathia bent sayed ben Mohamed Boukhit et ses enfants : Hamdi, Mohamed Tahir , Mohamed Ridha, demeurants à 9 rue Ibn Gouta Kairouan et Fathi et Olfa demeurants à immeuble 5-1, 5éme étage Bloc (A) complexe Le Palase, Centre Urbain du Nord,Tunis. 2/-Les Héritiers de sa Mère Jnina bent Mohamed Ben Othman Hajri qui sont ses Filles: Fatma Ezzahra et Fawzia résidentes à 9 rue Ben Gouta Kairouan et ses petits enfants à son fils Mohamed Ali ci-dessus cités.

Avocat poursuivant : Maître Montasri Sadok, avocat à la cours d'appel, sis Boulevard Yasser Arafat Imm Jaim Sahloul Sousse, MF : 1529126/E

Immeuble saisi : la totalité des 14/32 parts indivises revenants aux débiteurs dans l'immeuble non immatriculé consistant en un ré de chaussé sis à 9 rue ibn Gouta ville de Kairouan, ayant pour limites par l'est propriété Bouden, par l'ouest propriété Nejib Hlioui et ouvre sur rue Ibn Gouta. Sa superficie : est de 150 m2 Divisés en 32 parts, chaque part représente 4.68 m 2. Il est constitué d'un Véranda couvert, un salon, 2 chambres à coucher, une cuisine, un séchoir et un dépôt, tous cela selon

l'expertise daté le 1/12/2018 faite par l'expert Med Abderrazzak Trad selon ordonnance sur requête, n°88262 du 23/10/2018. Le premier étage n'est pas compris dans cette vente.

Mise à prix : quarante-six milles neuf cents vingt et un dinars 875 millimes (46921.875 DT), frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : La vente de la propriété aura lieu le lundi 16 septembre 2019 (16/9/2019) à 8h30 du matin et suit à la salle des criées du tribunal de première instance de Kairouan, Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours de 9h du matin à 5h après midi.

Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et avoir l'autorisation du gouverneur et pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation exigée. Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant sis au Boulevard Yasser Arafat Imm Jaim Sahloul Sousse.

2019S00968VEPA1

Avis de vente par adjudication publique

Mardi le 17/09/2019 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication immeuble ci-après à la Chambre des saisies immobilières du Tribunal de première instance de Sousse 2.

La partie Poursuivante : Arabe Tunisian Bank, société anonyme, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n° B 167001997 et présentée par son représentant légal, dont son adresse est élu chez l'ARAB DEBT RECOVERY société inscrite au registre de commerce sous le n° B 2449522006 et dont le siége social au 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Le débiteur:

1- Abdelfattah ben Hmaied ben Ameur Boughdir, titulaire de la C.I.N n° 02959408, demeurant à la rue Slaheddine Bouchoucha, Kellaa Kobra, Sousse (débiteur).

2- Hédi ben Hmaied ben Ameur Boughdir, titulaire de la C.I.N n° 05508426, demeurant

au rue Slaheddine Bouchoucha, Kalaa Kobra, Sousse (caution solidaire).

L'avocat poursuivant : Maitre Sahbi Karoui, avocat à la cour de cassation, avenue Léopold Senghor, immeuble Selten- Sousse (Matricule fiscale : 108.166-P-AP000).

L'immeuble mis en vente : Toute la propriété dite «Wahida 104 », titre foncier n° 22024 Sousse, superficie 7960 m2, parcelle n° 659 du demande d'enregistrement n° 16613 située au Jrabaa, Kalaa Kobra, Sousse, (zone Jrawel) dont les frontières du nord lotfi ben Ltaifa, de l'est oued du Hedi Boughdir, du sud et de l'ouest Hedi Boughdir, propriété indivise à moitié entre eux.

Mise à prix : Vingt trois mille huit cent quatre vingt Dinars (23880 DT) selon le rapport de l'expert judiciaire en agriculture Mr Ameur Abdellah du 16/11/2018.

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h00.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter : l'étude de l'avocat poursuivant ou

Consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Sousse (2).

2019S00971VEPA1

Vente aux enchères publiques

(sur folle enchère)

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble de l'Océan Bleu

Cinquième étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble indiqué ci-dessous au dernier enchérisseur à la chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax II et ce, le Mercredi dix huit septembre deux mille dix neuf (18/9/2019) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Créancier saisissant : Fettah Gargouri sa profession commerçant son domicile légal élu à l'étude de son avocat Maître Slim Bouassida sis Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage - Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, avocat à la cour de Cassation, ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax. Son matricule fiscal n° 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Mohamed Krichen, sa profession en activité, titulaire de la carte d'identité nationale n°01278848 demeurant Route de Menzel Chaker Km 6 Sfax.

L'adjudicataire du folle enchérisseur : Abderrahmen Ben Diab; n° de la carte d'identité nationale inconnue; demeurant Route de Saltnia Km 6 Zanket Ellami Sfax. Ainsi qu'en l'étude de son avocat Maître Ayadi Mohamed sise au rue Bach Hamba Sfax ville. Immeuble à vendre : L'ensemble de la moitié à l'indivis appartenant au saisi de l'immeuble sis Route de Menzel Chaker Km 6 Rue Irriadh Sfax qui se compose d'une parcelle de terrain couvrant une superficie de 420 m² sur laquelle une villa a été édifiée, limitée au Sud par la Rue Erriadh d'où son passage à l'Est et au Nord par les héritiers de Sadok Krichen et à l'Ouest par Abderrazak Krichen, la superficie couverte de la villa est de 159 m² et qui se compose d'une véranda Sud Est puis un hall (un petit salon) une salle de réception (un grand salon) une chambre Ouest puis un couloir comportant une autre chambre et une salle de bain dont les murs sont revêtus par des carreaux de faïence, une salle d'eau indépendante puis une cuisine ouvrant à l'Est, une petite véranda de côté Sud Ouest, l'ensemble de l'immeuble est équipé par l'électricité et l'eau potable, son sol est carrelé.

L'immeuble est clôturé des deux côtés Sud et Ouest. Tandis que et les autres côtés ne sont pas clôturés, la villa est entourée des quatre côtés par un jardin.

Le montant de l'adjudication au profit du folle enchérisseur : fixé au montant de soixante et un milles six cents soixante dinars (61.660D, 000), on lui ajoutant le montant de deux mille six cents quatre vingt dix sept dinars neuf cent soixante millimes selon jugement d'adjudication n°1211 rendu par le tribunal de 1ère instance Sfax2 en date du 29/5/2019.

Mise à prix : La mise à prix a été fixée pour l'ensemble de la moitié à l'indivis appartenant au saisi de la propriété sus-indiquée est à quarante trois milles dinars (43.000, 000) en sus des frais de l'adjudication qui seront évalués par le tribunal.

Visite de l'immeuble : Est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

N.B. : Pour prendre connaissance du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax II ou l'étude de Maître Slim Bouassida avocat à la cour de cassation sis Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°35 Sfax. Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après la consignation du tiers de la mise à prix.

2019X01063VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière

Cabinet Maître Hentati Moneèm, Avocat à la cour,12 rue Salem

Harzallah 3000 Sfax, (74)222.226

Partie poursuivante :

Barkia Nizar, Expert Comptable, titulaire de la carte d'identité nationale n°05240724 le syndie de la Société des articles techniques des chaussures SARTAK, son avocat Maître Moneèm Hentati, Avocat à la cour 12 rue Salem Harzallah - Sfax.

Partie saisie :

Société des articles techniques des chaussures Sartak au nom de Son syndic Barkli Nizar, expert comptable, demeurant à la rue Enassria, appartement "Tej" 3 ème étage bureau n°34 Sfax nouveau.

Propriété à vendre :

Un terrain sis à la route de GABES km 6, plus précisément à une rue non goudronnée dérivée du coté ouest de la rue principale du souk Jomaa, sise à 800 m du coté sud du route du gabes, ce terrain sise à une zone industrielle non aménagée et auprès de Ste SIAP et ONAS et avec une entrée par un contrat enregistré le 04/05/1986 Folio 7 wed 28.

Mise à Prix :

Cent quatre vingt neuf milles dinars (189.000.000d), et ce après rabattement du mise prix préliminaire qui a été (315.000,000 D) au 40% , en plus des frais, et honoraires seront fixés par le tribunal en sus.

L'enchère ne peut être effectuée que par un avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 sis rue: ahmed aloulou à coté du siège de la caisse nationale de sécurité sociale

Sfax 2, le Mercredi 25/09/2019 à partis du neuf heures du matin.

Visite de l'Immeuble :

La visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement sauf le dimanche pendant l'horaire de travail administratif .Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante à l'horaire indiqué et prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2.

2019X01075VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

suite à une saisie immobilière

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel / 74.220.096 et Fax : 74.201.001

Le Poursuivant : L' Arab Tunisien Bank , société anonyme représenté par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siégé social est situé à 9 rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à Sakiet Ezzit Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi , 44 Avenue Habib Bourguiba immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Thameur ben Bechir ben Chida, représentent ouvrier, titulaire de la CIN 08790805 délivrée le 19/9/2003 y demeurant route Sidi Km9 Zanket el Gharbi Sfax.

Avocat Poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat,44 ,Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'une saisie immobilière faite par Maître Imen Chebbi Huissier notaire sous le n°4122 le 25/6/2019 sur la totalité d'un local non immatriculé sise au route de Sidi Mansour Km9 Zanket El Gharbi Sfax sa superficie est de 230.25m² environ qui contient de son coté ouest un local d'habitation dont la superficie totale est de 106 m2 environ.

Ce local est composé d'un hall couvert par une dalle en béton, le sol est carrelé, composé d'une fenêtre :

orientation Sud el deux pièces cuisine orientation Nord équipée de deux marbres ,ses murs sans couverts de faiences y compris une fenêtre.

La salle de bain est équipée d'une baignoire et siège pour le WC et lavabo, le sol est carrelé parterre y compris une fenêtre orientation Nord.

Ce local sus cité est composé d'un garage à coté Nord, toit dallé ,le sol est cimenté sans carreaux ni porte sa superficie est de 18 m² plus une surface orientation ouest. Sa superficie est de 16.25 m2 plus une surface orientation Nord Ouest sa superficie est de 9.00m2,y se trouve un seul pied d'olivier de moyen age et qui peut donner sa récolte plus un seul de caliptus

Ce local est équipé de l'électrique et de l'eau potable existante.

Mise à prix : est fixé à soixante neuf Milles neuf cent trente sept dinars et 500 millimes (69.937.500D) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le Lundi le 23 septembre 2019 à partir de 9h00 du matin et suivant à la salle des criés du Tribunal de première instance de Sfaxi, sise Abou Kacem Eehebbi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif. Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 23.312.500 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des chargés.

2019X01079VEPA1

Vente à l'enchère publique

Maître Hajji Jamel

Avocat à la cour de cassation

Av. Léopold Senghor imm, Seltene Azur Sousse

Tel : 73.212.609

Fax : 73.229.592

Mat. Fiscal : 806112/L

Le saisissant : recette des finances rue Victor Hugo Sousse, sise Avenue de la République Sousse.

Le saisi : Société AIRBEACH, société anonyme MF : N°456317 ZM, sise Rue des palmiers Khézama Est Sousse Tunisie.

Avocat poursuivant : Maître Hajji Jamel Avocat à la cour de cassation sis à Sousse avenue Léopold Senghor immeuble Seltene azur 4ème étage n°41 Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°529774 Nabeul dans la zone touristique Hammamet Connu sous le nom "Sail Hammamet", représentant un hôtel 4 étoiles et contient plusieurs bâtiments construits sur un terrain d'une superficie de 19200 m², divisée en plusieurs parties :

- Partie A, constitué d'un sous sol personnalisé comme une galerie technique, rez-de-chaussée et 3 étages chacun contient 1 Suite 2 chambres et un hall et chambres doubles. Façade Cote Mer : contient un Sous Sol, rez-de-chaussée et 3 étages chacun contient 1 Suite et un hall et 7chambres doubles.

L'hôtel contient également 195 chambres doubles, 390 lits et 190 télévisions.

- Partie B : Cote Parc Piscine ; contient un sous sol, rez-de-chaussée 4 Chambres doubles et 2 étages chacun contient 2 Suites avec une chambre et un salon et 2 Chambres doubles, 3ème étage : 2 Suites avec une chambre et 7 chambres doubles et un salon.

Coté Mer ; contient un sous sol, rez-de-chaussée et 2 étages chacun contient 8 chambres doubles 3ème étage 1 suite avec une chambre et un salon et 2 Petites Suites avec salon intègre dans la Doubles et Chambres 5 chambre et

- Partie C : Cote Parc et piscine ; contient 1 sous sol, rez-de-chaussée contient 8 chambres doubles et 2 étages chacun contient 1 suite avec une chambre et un salon et 7 chambres dont deux Doubles communicantes et 3éme étage ; 3 chambres et 3 suites chacun contient une chambre, salon et une chambre double.

- Coté Mer : un sous sol, rez-de-chaussée contient un bar et une salle de massage, une piscine intérieure, une salle de massage, 1 étage : 7 petites suites avec un salon deuxième étage : 7 chambres doubles, troisième étage : l'appartement du président.

- Partie D : Cote Parc et piscine : Sous Sol, rez-de-chaussée contient équipement de climatisation.

Partie Noble : Entrée au-dessus du porche noble-hall de réception - salon une salle de réunion pour les prestataires invités- salle de stockage de bagages. - Salle des boites de fer. - Distributeur téléphonique, administration - gestion - Bureau de contrôle et comptabilité. - Bureau des comptes et de l'épargne. - Espace dédié aux jeux électroniques. * Premier étage : administration : Bureau du Président Directeur et secréterait.* Deuxième étage : la résidence du gérant et les vestiaires. * Troisième étage : service des employés. * Quatrième étage : le centre de la distribution des chaînes par satellite. * Salle d'équipement d'ascenseur.

- Partie (E). Contient : Sous Sol, Economat, Rez-de-chaussée : contient une grande cuisine. - Premier étage : restaurant du personnel, équipement sanitaire, deux bureaux de maintenance et un entrepôt.

- Partie Noble : Rez-de-chaussée ; Restaurant, Le premier et le deuxième étage au-dessus du restaurant : contiennent 6 chambres doubles et 5 suites et 3chambres doubles.

- Partie (F) : Rez-de-chaussée boutiques et un restaurant et une salle d'exposition et des conférences.

- Partie (G) : Sous-sol, Rez-de-chaussée et un étage. Partie Noble - Rez-de-chaussée contient Grand bar - Premier étage - 2ème étage : dédié aux logements et deux suites avec chacune une chambre et une salle et 7 chambres doubles, dont deux doubles communicantes.

- Partie (H) (I) : Espace vert et une partie de la piscine extérieure. - Vaste piscine extérieure. Café au premier étage. - salle de sport - Espace de jeux en plein air. - Grand espace vert en ce qui concerne l'état architectural de l'hôtel, son sol était recouvert de marbre de bonne qualité, la plupart des portes et fenêtres en aluminium étaient achevées et une grande partie du toit du hall était décorée de bois précieux et d'un jardin couvert d'un toit en verre.

Superficie : constructeur :

Partie A : rez-de-chaussée 800 m, étages 240 m²

Partie B : rez-de-chaussée 700 m, étages 2100 m²

Partie C : rez-de-chaussée 600m², étages 1500 m²

Partie D : rez-de-chaussée 460 m², étages 1840 m²

Partie E : rez-de-chaussée 1200 m, étages 1540m²

Partie F : rez-de-chaussée 1470 m²

Partie G : rez-de-chaussée 870 m², étages 1350 m²

Partie H : piscine 800m², forum ; 2400 m²

Espace externe : 8000 m²

- Les sous sol : pavillon 1200 m²

- Les rez-de-chaussée : pavillon (ABCDEG) 4200 m²

- Les rez-de-chaussée pavillon F 1400 m²

- Les étages : 10730 m²

- Piscine : 800 m²

- Forum : 2400 m²

- Espace extérieur : 8000 m²

L'immeuble est limité au Sud la parcelle n°.., du coté Nord la parcelle n°5; à l'Est la parcelle n°3, l'Ouest les parcelles n°4, n°707 et 709.

Date lieu et l'heure de l'adjudication : lundi le 16/9/2019 à la salle des ventes immobilière du tribunal de première instance de Grombalia.

Mise à prix : Vingt-neuf millions huit cent deux mille quatre cent dinars (29.802.400.000).

Visite de l'immeuble : est possible durant les jours et les heures de travail.

Ne peuvent enchérir que les tierces personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix au moins ou ceux qui sont munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

2019A00236VEPA1

Avis de vente d'immeuble

Pour suivant : Mouldi el moujahid , employé .demeurant à la rue de carthage Khniss .

Débiteur saisi : Abdessllam ben abdelhamid Ayad, employé, demeurant à l'avenue de

l'environnement Khniss .

Avocat poursuivant : Maitre Maatouk Aida avocat à la cour de cassation étude sise à la rue de Tunis Monastir.

L'immeubles à vendre : Toute la parcelle de terrain qui convient à la construction entourée d'une clôture en pierre de 300 mm et située dans le lieu dit Frina de la délégation de Monastir limitée au nord un rue à l'est choukri jlassi à l'ouest au sud tawfik kordi.

Mise à prix : La mise à prix a été fixée de la totalité de l'immeuble de 95.000.000D en plus des frais de poursuite qui seront estimés par le tribunal le jour de l'audience.

Tout intéressé à l'adjudication est tenu à consigner au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations ou présenter un chèque certifié ou une garatie bancaire irrévocable.

Date et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Monastir le mercredi le 25/09/2019 à neuf heures du matin et Suivants.

Visite de lieux : tout intéressé à l'acquisition peut visiter les lieux tous les jours de neuf heure du matin jusqu'à dix sept heures, plus d'information s'adresser à l'étude de maître Maatouk Aida ou au greffe du tribunal de première instance de Monastir ou est déposé le cahier de charge.

2019P00318VEPA1

Avis aux créanciers

Société «QUEEN FASHION»

S.A.R.L

Au capital social : 20.000DT

MF : 1549048TAM000

Siége social : Zone industrielle Zagouan

En vertu d'un jugement n° 8251 rendu en date du 27 /05/2019 qui a été déposer au registre national des entreprises le 22 /08/2019, il a été décidé ce qui suit : la nomination de Mr Hatem Nasri administrateur judicaire de la société« QUEEN FASHION» et ce pour accomplir la mission de sa gestion et son administration.

2019R02056VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale constitutive

Société de Développement Agricole (SDA)

"HENCHIR AYED"

Société Anonyme en cours de constitution au capital social de 630 000 dinars

Siège social : 4, Rue Hassen Ibn Noomane 1002 Tunis - Belvédère

Messieurs les souscripteurs de la société anonyme en cours de constitution. Société de développement agricole (SDA) "HENCHIR AYED" sont convoqués en assemblée générale constitutive qui aura lieu le jeudi 5 septembre 2019 à 9 heures au siège de la société AGRO-SERVICES, 4, rue Hassen Ibn Noomane - 1002 Tunis-Belvédère, à l'effet de débattre et délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration de souscription et de versement

2- Approbation des statuts et déclaration de la constitution définitive de la société

3- Quitus au fondateur ;

4- Nomination des premiers administrateurs

5-Nomination du commissaire aux comptes;

2019T01232SANB3

Convocation pour assister à une assemblée générale ordinaire des actionnaires

Société D'ANIMATION ET D'HOTELLERIE DE MAHDIA

SAHM

S.A au capital de 2 175 000 DT

12, Rue Saint Augustin, 1082 Tunis

M.F : 345 769 JAM 000

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de la Société d'Animation et d'Hôtellerie de Mahdia «SAHM» qui sera réunie le 12 septembre 2019 à 10h du matin au siège social 12 Rue Saint Augustin - Tunis Belvédère.

et ce à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes des exercices 2017 et 2018.

2. Approbation des états financiers des exercices 2017 et 2018.

3. Affectation des résultats des exercices 2017 et 2018.

4. Approbation s'il y a lieu des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Questions diverses

2019R02011SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles

«Ennajeh» chieb Kalaa Kibira Sousse

Identifiant unique : 28391/B

N° CNSS 104888-31

Le conseil d'administration de la Société Mutuelle de base des services agricoles «Ennajeh chieb-kalaa Kebira Sousse informe tous les adhérant que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018 sera tenue le samedi 21 septembre 2019 à 9h du matin au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier du conseil d'administration de l'exercice 2018

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018.

3- Discussion et approbation des rapports de l'exercice 2018

4- Quitus aux membres du conseil d'administration.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6- Désignation commissaire aux comptes pour les années 2019, 2020 et 2021.

7- Mise à jour de la liste des adhérents.

8- Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle pour tous les adhérents qui ont la faculté à partir du 12 septembre 2019 de prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès-verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018. On peut envoyer la demande de candidature au conseil d'administration du 02/9/2019 au 9/9/2019 à 17h avec une lettre recommandée au président du conseil d'administration avec payement de 125 dinars en garantie de gestion en espèces ou par chèque. En cas de non tenue de l'assemblée générale pour défaut de quorum l'assemblée générale se tiendra le samedi 12/10/2019 aux mêmes lieux, ordre du jour et horaires.

2019S00966SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tunisienne hôtelière entreprise de Tourisme et d'animation «THETA»

Société Anonyme au capital de 9.640.000 D

MF: 0028491E/A/M/000 –

RC: B153401997

Siège Social : Hôtel RIVIERA- Port El Kantaoui H. Sousse

Messieurs les actionnaires de la société anonyme Tunisienne hôtelière entreprise de tourisme et d'animation « THETA », sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 09 Septembre 2019 à onze heures au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2018.

3 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

4- Approbation s'il y a lieu des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2018.

5- Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales (C.S.C).

6- Approbation des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales (C.S.C)

7- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

8- Quitus aux administrateurs.

9- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

10- Pouvoirs pour formalités.

2019S00970SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Prima Fish

Avenue de l'environnement -5080 Téboulba

Société Anonyme au capital de 3.655.000 DT

R.C : B15196662010

M.F : 1176141 R / N / M / 000

Les actionnaires de la société Prima Fish sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 21/09/2019 à 10h au local de la société avenue de l'environnement 5080 Téboulba pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Examen du rapport d'activité établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4- Approbation des conventions prévues par l'article 200 et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux membres du conseil d'administration et directeur général pour leur gestion durant l'exercice 2018

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018

7- Fixation des jetons de présence

8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité

9- Questions diverses

2019S00973SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Régionale de Transport de Béja S.A au capital de 90.000,000

Siège social : Avenue de l'environnement Béja . 9000

Messieurs les actionnaires de la société régionale de transport de Béja sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour la première foi en 2019 qui se tiendra le mardi 10 septembre à 10h du matin au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Commissaire aux comptes de la société pour les années 2018-2019-2020.

Le présent avis tient lieu de convocation officielle à tous les actionnaires.

2019J00077SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SOPROVACO FEWHA

Société Anonyme

M.F.0983441N

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale

ordinaire et annuelle qui aura à lieu le 12 Septembre 2019 à partir de 10h au siège de la Société - et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée,

2- Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2017,

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

4- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2017,

5- Approbation des états financiers de l'exercice 2017,

6- Quitus au conseil d'administration,

7- Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 du C.S.C., et éventuellement à l'article 475 du CSC sur les conventions conclues entre sociétés du même groupe ayant des dirigeants communs,

8- Jetons de présence alloués aux membres du conseil,

9- Renouvellement du mandat des administrateurs,

10- Convocation du conseil d'administration qui aura comme ordre du jour la nomination du P.D.G. et fixation des ses pouvoirs,

11-Nomination d'un commissaire aux comptes de la société.

12-Questions diverses,

Pouvoirs pour formalités.

2019Y00059SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

JET MULTIMEDIA TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 200 000 DT

Siège social : 8 Bis Rue Mustapha Sfar - 1002 - Tunis Belvédère

Registre de commerce : B2450192005

Matricule fiscal : 937960Y/A/M/000

N° CNSS : 849-01

Les actionnaires de la Société JET MULTIMEDIA TUNISIE sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 12 septembre 2019 à 15 heures dans les bureaux de la Société AL KARAMA HOLDING à Tunis - 1053 - Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Suppression de l'activité d'agent publicitaire;

- Modification de l'article 3 des statuts ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2019402854SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société El Mawarid Tunisienne

S.A au capital 300,000DT

Siège social : Rue Medinet Errika n°21, Ennasr 2, Ariana

IU : 4924157E

Les actionnaires de la société «El Mawarid Tunisienne», sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le 15 septembre 2019 à 10h, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : - La restructuration du capital de la société par l'augmentation de son capital à travers l'intégration de ces dettes puis la diminution du capital par absorption de ces pertes cumulées.

2019402857SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Réunion de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE AZZURRA PISCINE

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.500 Dinars

Siège social : Promed Bilding Bloc B

2ème Etage Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Les associés sont conviés à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société AZZURRA PISCINE, qui se tiendra le vendredi 20 septembre 2019 à 10 heures, au siège de la société, sis à Promed Bulding bloc B, 2ème étage - Centre Urbain Nord, et ce, pour délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 20 septembre 2019;

2- Approbation des comptes de l'exercice 2018 et octroi de quitus au gérant ;

3- Statuer sur la possibilité de la continuité de l'exploitation de la société;

4- Approbation de la démission du gérant;

5- Questions diverses.

2019402862SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société "STICAP" dont le siège social est situé à la rue Farhat Hached à la zone industrielle Dar Allouche de la délégation de Hammam El Guezaz 8055 du gouvernorat de Nabeul, a présentée une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le N° 193 en date du 01 juillet 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une unité de conservation et de conditionnement des produits alimentaires située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul et de la municipalité de Dar Allouche.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs la gouverneurs de Nabeul ou le président de la municipalité de Dar Allouche ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que Monsieur BILEL HACHICHA agissant pour le compte de la Société Hachicha d'Agriculture Moderne "SOHAM", demeurant au km 11 de le route de ben Arous de la délégation de Mornag du gouvernorat de Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Zaghouan sous le N° 5757 en date du 19 juillet 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant à une Huillerie situé à Ain Askar Délégation de Bir Mcherga conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la délégation.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Zaghouan ou le Délégué de Bir Mcherga dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Publication complémentaire

En vertu de la demande de mise à jour n° 28622 présentée au greffe du tribunal immobilier de Tunis par madame Hania Arfaoui en vue d'inscription des ventes.

Attendu que suite à la demande actuelle, monsieur Maher ben mokhtar le mandataire, s'est intervenu et a présenté son acte d'achat de la dame Mema bent Hadj Ahmed ben Mohamed Salah Ghedamsi.

Attendu que la vente a été effectuée par la vendeuse Mema Ghedamsi en vertu d'une procuration datée le 2 Juillet 1994.

Attendu que l'intervenant le mandataire Maher ne pouvait pas présenter la procuration mentionnée.

Attendu qu'en vertu de la décision prise quant à la demande d'inscription d'achat de Maher, le mandataire, et vu la situation précédemment mentionnée, la publication complémentaire a été effectuée dans deux journaux quotidiens un en langue arabe et l'autre en français et au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Attendu qu'à partir de la date du présent avis jusqu'à la fin d'un délai de deux mois. L'objection à la présente demande peut être déposée auprès du tribunal immobilier de Tunis.

2019T01218DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Belgacem Ben Béchir Ben Hadj Dhaou Hadj Dhaou, titulaire de la CIN n°03825745, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/29877 délivré le 11/6/2009 objet du titre foncier n°26134 Mahdia sise à Délégation El Jem Gouvernorat de Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée par la garde Nationale d'El Jem sous n°49 du 15/8/2019.

2019S00965DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Béchir Ben Smail Ben Mohamed Ben Nejma, titulaire de la CIN n°00464109 déclare la perte de l'acte de propriété n° 15/32324 délivré le 20/11/2013 objet du titre foncier N°27833 Monastir sise à El Hdadra délégation Jemmel gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par la garde nationale de Monastir sous N° 841 du 14/04/2019,

2019S00969DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Les Héritiers de Fatma Zouari avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de 29 marjaa avec construction située sur la route de Sidi Mansour km 11 et elle veut tirer un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera accepté après un délai de 70 jours chez le notaire kais karray à sfax.

2019X01060DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Mohamed Trabelsi déclare posséder une parcelle de terre sise à route Gremda km 20 Sfax d'une superficie de 5184m². Elle est limitée au nord par Omrane Trabelsi, à l'est par un passage, au sud par un passage et à l'ouest FaiisTrabelsi leur provenant par acte de vente en date du 22/11/2011 enregistré à Sfax le 01/12/2011 n°M054491, rédigé par les notaires Fatma Dammak et Olfa Hamdani.

Le propriétaire désire extraire un deuxième exemplaire conforme à l'original du registre du notaire en premier pour remplacer l'acte de vente égaré.

Toute personne ayant une opposition ; doit l'exprimer auprès du notaire Maître Fatma Dammak son bureau sise à Sfax rue des notaires ; dans un délai ne dépassant pas 70 jours à partir de cette insertion.

2019X01067DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Faiis Trabelsi déclare posséder une parcelle de terre sise à la route Gremda km 20 Sfax d'une superficie de 5184m². Elle est limitée au nord par Omrane Trabelsi, à l'est par Mohamed Trabelsi, au sud par un passage et à l'ouest Abdessalem Trabelsi leur provenant par acte de vente en date du 22/11/2011 enregistré à Sfax le 01/12/2011 n°M054493, rédigé par les notaires Fatma Dammak et Olfa Hamdani.

Le propriétaire désire extraire un deuxième exemplaire conforme à l'original du registre du notaire en premier pour remplacer l'acte de vente égaré.

Toute personne ayant une opposition ; doit l'exprimer auprès du notaire Maître Fatma Dammak son bureau sise à Sfax rue des notaires ; dans un délai ne dépassant pas 70 jours à partir de cette insertion.

2019X01068DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Abdessalem Trabelsi déclare posséder une parcelle de terre sise à route Gremda km 20 Sfax

d'une superficie de 3456m², contenant un ancien borj. Elle est limitée au nord par Omrane Trabelsi, à l'est par fais Trabelsi, au sud par un passage et à l'ouest Fattoum et Salha Trabelsi leur provenant par acte de vente en date du 22/11/2011 enregistré à Sfax le 01/12/2011 n°M054498, rédigé par les notaires Fatma Dammak et Olfa Hamdani.

Le propriétaire désire extraire un deuxième exemplaire conforme à l'original du registre du notaire en premier pour remplacer l'acte de vente égaré.

Toute personne ayant une opposition; doit l'exprimer auprès du notaire Maître Fatma Dammak son bureau sise à Sfax rue des notaires ; dans un délai ne dépassant pas 70 jours à partir de cette insertion.

2019X01069DIVD2

Avis

Mme Kolthoum Ben Elhabib Ben Ammar informe le public que son titre de propriété concernant sa part indivise d'un terrain de sup 337.50 m² sise route de Gabès km 9 Sfax est perdu et qu'elle désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant M Abid Zouhir Notaire à Sfax au cours de 70 jours de cette publication.

2019X01071DIVD2

Avis

Mr Chokri Ben Elbachir Khachlouf informe le public que ses titres de propriétés concernant un 1er étage sis route el Mahdia km 3 Sfax est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax au cours de 70 jours de cette publication.

2019X01072DIVD2

Avis

Abdelhamid B Bachir Dlonssi déclare qu'il a perdu son titre de propriété du contrat de dont du 10/12/2002 par les notaires Mohamed Mzid et son fils Mohamed compose d'une terrain située à Sfax route Gabés K 7 composé de 470 m. il veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une opposition devra le faire à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine Sfax.

2019X01073DIVD2

Perte du titre de propriété

Al-Chadli Bin Mohammed Al-Qwari annonce qu'il a perdu un titre de propriété pour la villa numéro 14601/09 située dans le quartier d'Al-Tadamon, à rue du 1822 numéro 7 objet du titre foncier sous le numéro 74285.

2019402863DIVD2

SNIT CENTRE
SOUSSE

BILAN

(Exprimé en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2018

ACTIFS	2018	2017
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations incorporelles	121 304	117 222
Moins : Amortissements	(116 572)	(110 706)
Valeur nette	4 732	6 516
Immobilisations corporelles	1 421 022	1 239 995
Moins : Amortissements	(1 011 412)	(961 882)
Valeur nette	409 610	278 113
Autres immobilisations non courant		
Immobilisations financières	687 623	702 908
Total des Actifs non courants	1 101 965	987 537
ACTIFS COURANTS		
Stocks	52 919 889	50 751 368
Moins Provisions	(280 535)	(280 535)
Valeur nette	52 639 354	50 470 833
Clients et comptes rattachés	3 347 487	2 081 646
Moins Provisions	(37 332)	(37 332)
Valeur nette	3 310 155	2 044 314
Etat et collectivités publiques	4 552 280	168 691
Autres actifs courants	307 170	288 619
Placements et autres actifs financiers	96468	96767
Liquidités et équivalents de liquidités	479 823	3 466 613
Total des actifs courants	61 385 250	56 535 837
TOTAL DES ACTIFS	62 487 215	57 523 374

BILAN

(Exprimé en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2018

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2018	2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	950 000	950 000
Réserves légales	95 000	95 000
Autres réserves	252 440	252 440
Réserves pour fonds social	415 978	471 840
Autres capitaux propres		
Résultats reportés	20 340 800	19 339 464
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	22 054 218	21 108 744
Résultat de l'exercice	981 135	1 001 337
Total des capitaux propres avant affectation	23 035 353	22 110 081
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	2 414 270	2 028 684
Provisions	698 255	673 189
Total des passifs non courants	3 112 525	2 701 873
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 349 646	7 524 632
Avances clients sur ventes	14 408 515	11 518 219
Avces sur frais d'immatriculation et de lotissement	413 487	426 399
Compte courant SNIT - mère	1 857 232	1 810 788
Etat et collectivités publiques	1 394 545	1 092 066
Autres passifs courants	762 442	831 186
Concours bancaires et autres passifs financiers	9 153 470	9 508 130
Total des passifs courants	36 339 337	32 711 420
Total des passifs	39 451 862	35 413 293
-	62 487 215	57 523 374

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330.9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

2019S00951BCFA5

SNIT CENTRE
SOUSSE

ETAT DE RESULTAT

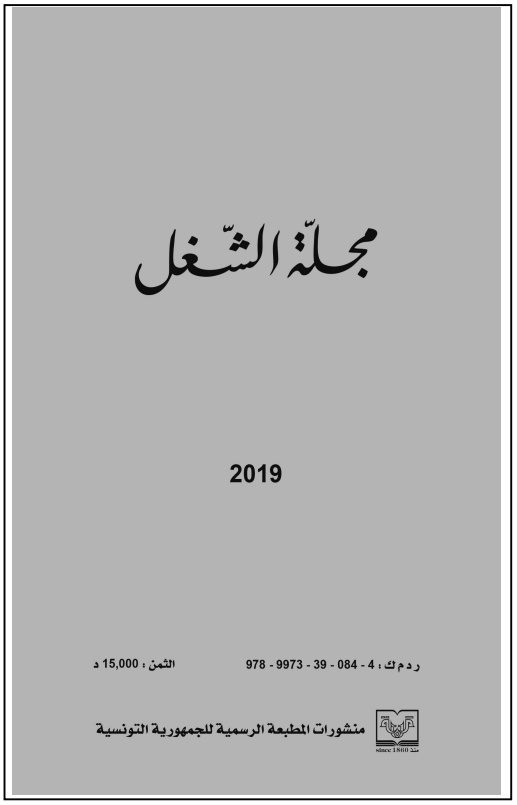
(Exprimé en dinars)
Exercice clos le 31 décembre 2018

RUBRIQUES	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	9 776 154	11 418 385
Autres produits d'exploitation	226 330	213 989
Total des produits d'exploitation	10 002 484	11 632 374
CHARGES D'EXPLOITATION		
Coût de revient des logements vendus	(6 325 990)	(7 894 276)
Charges de personnel	(1 857 014)	(1 935 907)
Dotations aux comptes des amortissements	(94 660)	(88 291)
Dotations aux comptes des provisions	(198 000)	(123 159)
Autres charges d'exploitation	(452 515)	(498 994)
Total des charges d'exploitation	(8 928 179)	(10 540 627)
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 074 305	1 091 747
Charges financières nettes	(859)	(739)
Produits des placements	83 355	68 113
Autres gains ordinaires	204 575	178 575
Autres pertes ordinaires	(10 735)	(2 859)
Résultat des activités ordinaires avant impôts	1 350 641	1 334 837
Impôts sur les bénéfices	(355 102)	(333 500)
Résultat des activités ordinaires après impôts	995 539	1 001 337
Impôts sur résultat ordinaire	(355 102)	(333 500)
Praticipation Budgetde l' Etat	(14 404)	
Résultat net de l'exercice	981 135	1 001 337
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	981 135	1 001 337

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)
Exercice clos le 31 décembre 2018

RUBRIQUES	2018	2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Effets des modifications comptables		
Résultat net de l'exercice	981 135	1 001 337
Ajustements pour :		
* Amortissements	94 660	88 291
* provisions	198 000	123 159
* Reprises provisions	(172 934)	(172 934)
Variation des :		
* Stocks	(2 168 521)	(8 213 444)
* Créances	(5 649 430)	5 316
* Autres actifs	(17 955)	1 511 531
* Fournisseurs et autres dettes	4 280 603	2 728 576
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	(2 454 442)	(2 910 418)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissement provenant de		
* La cession d'immobilisations corporelles	30 175	130 716
Décaissements sur		
* Acquisition d'immobilisations corporelles	(224 374)	(167 770)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(194 199)	(37 054)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Décaissement pour remboursements des emprunts	(2 731 320)	(4 205 192)
Encaissement provenant des emprunts reçus	2 376 660	7 148 370
Encaissement intérêts sur prêts du fonds social	16 511	16 245
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(338 149)	2 959 423
VARIATION DE LA TRESORERIE	(2 986 790)	11 951
Trésorerie au début de l'exercice	3 466 613	34 546 662
Trésorerie à la clôture de l'exercice	479 823	3 466 613



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-084-4

الحجم : 20 X 13

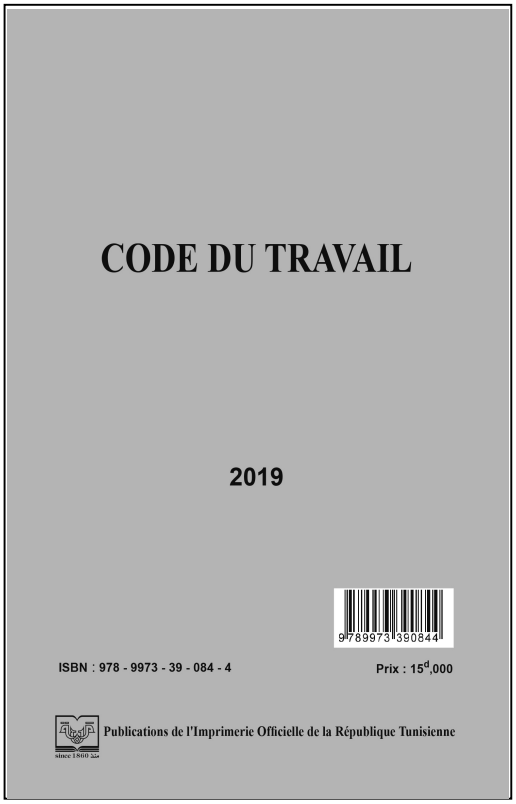
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-084-4

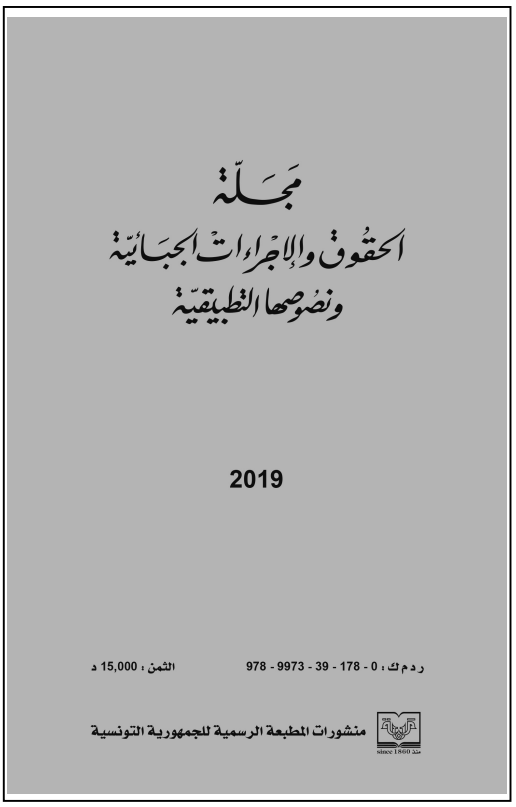
Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-178-0

الحجم : 20 X 13

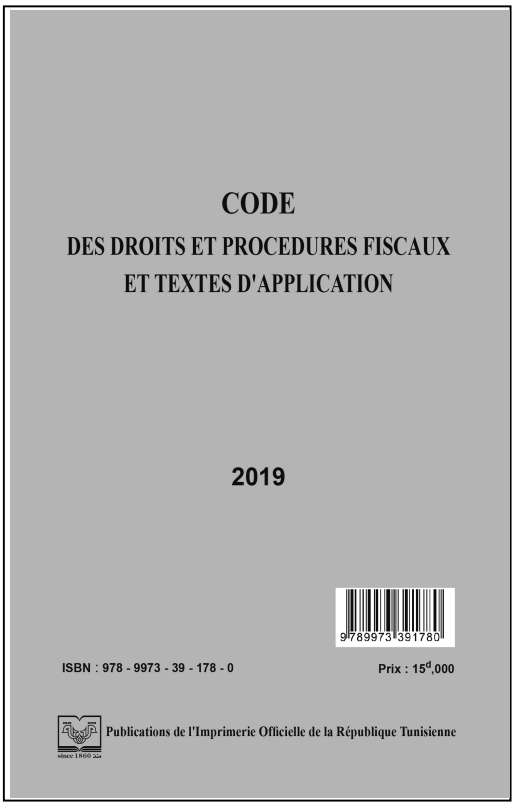
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-178-0

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus